

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7231766901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://reussir-agri72.fr/public/index.php?a=annonces-legales-details&id=7231766901>

Cette annonce a été mise en ligne le **12 août 2020** sur **Agri 72 web**
Pour le département : **72 - SARTHE**

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à LA CHAPELLE ST AUBIN du 07/08/2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS.

Dénomination : CLIMPAC SERVICES

Siège : 27 rue des Frères Lumière, 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 euros

Objet : Plomberie, chauffage, électricité, climatisation, installation, maintenance et entretien

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : ARCHICLOGARA, SAS au capital de 20 000 euros, ayant son siège social 10 rue des Promenades, 72160 TUFFE, immatriculée sous le n°833 290 737 RCS LE MANS, Représentée aux présentes par son Président, Monsieur Fabien LELONG

Directeurs généraux : M. Joachim, Alain GIRARD, 9 rue de la Porchère - 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN et M. Fabien, Gérard LELONG, 10 rue des Promenades - 72160 TUFFE,

La Société sera immatriculée au RCS de LE MANS.

Pour avis. Le Président.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

